

Usages des mazarinades dans les Mémoires de la Fronde

Mazarinades et Mémoires de la Fronde sont des écritures de la dissidence qui constituent deux formes antagoniques d'écriture de l'histoire¹. L'une est élaborée dans l'action, l'autre après ; l'une est à dominante polémique et s'inscrit dans l'efficacité et la brièveté de l'instant, l'autre, apologétique, vise la pérennité en faisant d'une expérience un récit qui entre dans une histoire, qu'elle soit collective ou individuelle. Ce parallèle, établi par Frédéric Charbonneau dans son ouvrage intitulé *les Silences de l'Histoire*, et qui oppose très justement les enjeux et les intentionnalités respectives² de ces deux genres, conduit à examiner la complexité de leurs rapports. Leurs oppositions fondamentales s'effacent lorsqu'on examine certains textes, le rapport dichotomique au temps de l'action n'est pas toujours net – des libelles sont écrits après l'action, et des mémoires au cœur de l'action – ni la frontière entre les registres apologétique et polémique : des mazarinades ont été lues, voire écrites, par les mémorialistes qui, pour régler leurs comptes, n'hésitent pas à les citer ou à s'en inspirer pour rapporter les faits. Enfin si l'on se situe sur le plan de la réception des mémoires, un dernier brouillage s'effectue lorsque les lecteurs utilisent leur connaissance des mazarinades pour apprécier la pertinence ou l'impertinence du récit mémoriel. Nous y reviendrons.

L'usage des mazarinades dans les Mémoires se situe donc aux plans intratextuel et paratextuel. Il met en lumière des pratiques de production et de

* Université Bordeaux-Montaigne.

¹ Frédéric CHARBONNEAU, *Les silences de l'histoire, les Mémoires français du XVII^e siècle*, Sainte-Foye (Quebec), Presses de l'université Laval, 2001, p. 72.

² En ce qui concerne l'ambiguïté de leur motivation, je ne reviendrai pas ici sur la genèse de l'écriture mémorielle qui est la manifestation écrite d'un geste d'opposition, d'une résistance à une exclusion vécue comme injuste, ni sur la transformation de libelles qui, réunis et réédités, font œuvre. *Les œuvres de l'inconnu sur les mouvements de Guyenne dédiées à Monseigneur l'éminentissime cardinal Jules Mazarin* de Léonard de Chaumelz, les *fictiones politiques* de Sandricourt, ou les œuvres de Dubosc-Montandré en sont les meilleurs exemples (cf. Hubert CARRIER, *La presse de la Fronde : Les Mazarinades*, 1989-1991, Genève, Droz, 2 vol., 2, p. 62-63).

réception du récit mémoriel qui utilisent, et même s'approprient les pamphlets. La place et la fonction des libelles dans le récit mémoriel ayant été étudiées notamment dans notre ouvrage intitulé *Le cardinal de Retz polémiste*³, nous présenterons simplement les axes majeurs de cette enquête pour ouvrir notre champ d'étude à d'autres mémoires de la Fronde. Nous examinerons ensuite l'utilisation des libelles dans les paratextes (notes, pièces justificatives) afin de montrer en quoi elle est une pratique qui conduit à appréhender autrement les mazarinades et à interroger l'historicité des opérations éditoriales. Pour cela nous étudierons notamment un recueil de textes du XVII^e siècle intitulé les *Mémoires* de La Rochefoucauld ainsi qu'un ensemble d'annotations sur les récits de la Fronde empruntées aux grands éditeurs du XIX^e siècle.

LES MAZARINADES DANS LES MÉMOIRES DE LA FRONDE

La première relation entre ces deux genres est bien sûr chronologique et thématique. Ces textes reflètent des représentations culturelles et sociales communes⁴ et décrivent les mêmes événements et les mêmes acteurs, aussi arrive-t-il que l'on retrouve l'esprit des mazarinades dans les *Mémoires*. La Rochefoucauld, M^{me} de Motteville, le cardinal de Retz construisent par exemple le portrait du ministre sur des leitmotifs polémiques⁵. L'on retrouve chez Retz les mêmes désignations méprisantes tout le long de son récit ; le ministre est qualifié de « favori », d'« Italien » et de « Sicilien » voire de « gredin de Sicile » ; il s'agit encore de « chasser le Mazarin », de « crier contre le Mazarin⁶ ». On appréciera l'utilisation péjorative de l'article défini. L'on pourrait examiner sous cet éclairage les portraits de Condé, du duc d'Orléans ou encore du duc de Beaufort qui reprennent les critiques des pamphléaires qui dénoncent l'avidité et l'ambition des uns et l'incapacité et la sottise des autres.

³ *Le cardinal de Retz polémiste*, Saint-Étienne, Université de Saint-Étienne, 2005 ; « Canevas, couleurs et motifs : le discours polémique dans la trame des *Mémoires* », *Littératures classiques*, n° 57, 2005, p. 141-162.

⁴ Voir à ce propos Hubert CARRIER, *Les Muses guerrières*, Paris, Klincksieck, 1996 ; *Id.*, *Le labyrinthe de L'État*, Paris, H. Champion, 2004.

⁵ Retz dénonce les origines du ministre ainsi que ses mœurs, l'accuse d'irréligion, d'inhumanité, de lâcheté, de bassesse et de fourberie sans oublier d'en faire un Trivelin et un politique ignorant. M^{me} de Motteville décrit un ambitieux intéressé (*Mémoires de Madame de Motteville*, dans *Nouvelle Collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, éd. Michaud et Poujoulat, 2^e série, X, Paris, 1838, p. 49-50), reprend des expressions du temps de la Fronde comme « chasser le Mazarin », elle rapporte également les cris du peuple contre lui (*ibid.*, p. 269, p. 374). La Rochefoucauld relève notamment son ambition, son avarice et son art de feindre (*Mémoires*, Paris, Gallimard, 2006, p. 85).

⁶ Myriam TSIMBIDY, *Le cardinal de Retz polémiste*, Université de Saint-Étienne, Renaissance et Âge Classique, 2005, p. 327-330.

La seconde relation entre ces deux genres est génétique : beaucoup de mémorialistes comme M^{me} de Motteville, Omer Talon, Lenet, le cardinal de Retz, pour ne citer que les plus connus, transcrivent, analysent et citent des mazarinades. M^{me} de Motteville prend soin par exemple de recopier intégralement l'arrêt du 8 janvier 1649 qui enjoint au ministre de sortir de France sous huit jours, car l'iniquité de ce libelle « lui paraît digne de la mémoire des hommes⁷ », on peut imaginer que la motivation de la confidente d'Anne d'Autriche est la même lorsqu'elle reproduit des discours prononcés au Parlement et qui ont été diffusés sous forme de pièces volantes⁸. Omer Talon, l'avocat du roi, analyse encore longuement l'*Apologie pour les frondeurs* et l'*Avis important et nécessaire à M. le duc de Beaufort et M. le coadjuteur*⁹, deux pièces écrites et diffusées par le cardinal de Retz encore coadjuteur¹⁰. Quant à ce dernier, il n'hésite pas à utiliser l'*Histoire du Temps* de Du Portail et le *Journal ou histoire du temps présent* comme trame narrative pour écrire ses Mémoires¹¹.

La troisième relation est narrative. Ces libelles entrent dans les récits qui rapportent des actions de propagande et qui exposent leurs manœuvres et leurs effets. En avril 1650, Lenet, le fidèle secrétaire de Condé, cherche à rallier l'opinion afin de défendre les princes alors emprisonnés. Pour cela, écrit-il, « Il faut éveiller les esprits par les écrits que l'on publie » et envoyer en Guyenne « tous les imprimés que l'on débiterait contre le cardinal¹² ». Le pouvoir des attaques est tel que la victime se doit d'y répondre. Retz l'a bien compris lorsqu'il décrit dans ses *Mémoires* sa lutte pour tenir le haut du pavé. Le voilà, en 1651, affrontant le bureau de presse condéen qui l'accuse d'être Mazarin afin d'obtenir

⁷ *Mémoires de Madame de Motteville...*, *op. cit.*, p. 234.

⁸ La publication de ces discours sous cette forme les transforme en libelle (*ibid.*, p. 267, 400, 407-409).

⁹ Omer TALON, *Mémoires*, dans *Nouvelle Collection des mémoires pour servir à l'histoire de France...*, Paris, 1839, t. 6, p. 384.

¹⁰ Lire à propos de ces deux mazarinades, Christian JOUHAUD, *Mazarinades, La Fronde des mots*, Aubier, 2009 (1985), p. 101-103, Myriam TSIMBIDY, « S'imposer sans s'exposer : des Mazarinades anonymes », dans *L'anonymat de l'œuvre à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, éd. Bérengère PARMENTIER, *Littératures Classiques*, n° 80, 2013, p. 153-165.

¹¹ *Histoire du Temps, ou le véritable récit de ce qui s'est passé dans le Parlement de Paris depuis le mois d'août 1647 jusques au mois de novembre 1648* ([s. l.], 1649) et *Le journal ou histoire du temps présent ; contenant toutes les déclarations du Roy vérifiées en parlement, & tous les arrêts rendus, les chambres assemblées, pour les affaires publiques. Depuis le mois d'avril 1651, jusques en Juin 1652*, Paris, Gervais Alliot et Emmanuel Langlois, 1652 ; voir à ce propos André BERTIÈRE, *Le Cardinal de Retz mémorialiste*, Paris, Klincksieck, 1977, p. 250-265 ; Myriam TSIMBIDY, *Le cardinal de Retz polémiste...*, *op. cit.*, p. 379-390 ; « Les Journaux du Parlement : l'unique trame des Mémoires du cardinal de Retz ? », dans *Mémoires et Journaux sous l'Ancien Régime*, éd. Marie-Paule DE WEERDT-PILORGE, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2013, p. 103-123.

¹² *Mémoires de Lenet*, dans *Nouvelle Collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, éd. Michaud et Poujoulat, Paris, 1838, t. 5, p. 238.

le chapeau de cardinal. Le mémorialiste rapporte tout d'abord les premières passes d'armes :

Portail, avocat au Parlement et habile homme, fit, en ce temps-là, *La Défense du Coadjuteur*, qui est d'une très grande éloquence. Sarasin, secrétaire de M. le prince de Conti, fit contre moi *La Lettre du Marguillier au Curé*, qui est une fort belle pièce. Patru, bel esprit et fort poli, y répondit par une *Lettre du Curé au Marguillier*, qui est très ingénieuse.

Puis, estimant sans doute qu'il fallait donner lui-même l'estocade finale, il finit par écrire et les titres alors s'accumulent :

Je composai ensuite, écrit le mémorialiste, *Le Vrai et le Faux du prince de Condé et du cardinal de Rais* ; *Le Vraisemblable* ; *Le Solitaire* ; *Les Intérêts du temps* ; *Les Contre-temps du sieur de Chavigny* ; *Le Manifeste de M. de Beaufort en son jargon*. Joly, qui était à moi, fit *Les Intrigues de la paix*. Le pauvre Montandré s'était épuisé en injures, et il est constant que la partie n'était pas égale pour l'écriture¹³.

Retz revendique ici des pamphlets qu'il n'a pas signés mais que ses adversaires lui ont attribués ; il rejoue différemment la partie qui opposait son équipe de presse à un Montandré qui était loin d'être épuisé, vu sa prolixité. Tous les titres cités ouvrent sur un hors-texte vérifiable et qui donc authentifie le récit. Les mazarinades deviennent des références partagées ; les évoquer, c'est rappeler le climat tendu de la capitale, le ridicule des adversaires, les vertus d'un chef et d'un sauveur, c'est aussi créer une complicité entre le narrateur et sa narrataire et par-delà entre le mémorialiste et son public¹⁴.

Omer Talon procède du même usage en citant les *Cruautés et impiétés commises et exercées par M. le Prince de Condé*¹⁵ pour illustrer ce qu'il appelle la haine du peuple envers le prince, ou encore le *Branle des Mazarins, dansé dans la maison de Renard, et fait par M. de Beaufort*¹⁶ qui rapporte sur le mode burlesque une rixe en fin de repas¹⁷. Les titres cités par les mémorialistes étaient donc à l'origine des références connues des contemporains, cependant, pour nous

¹³ *Mémoires du cardinal de Retz*, éd. Marie-Thérèse Hipp et Michel Pernot, Paris, Gallimard, 1984 (*Bibliothèque de la Pléiade*), p. 625.

¹⁴ Voir à propos de ce jeu d'enchâssement énonciatif Myriam TSIMBIDY, *La Mémoire des Lettres*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 138-177.

¹⁵ *Mémoires de Talon...*, *op. cit.*, p. 359.

¹⁶ *Ibid.*, 359-360. Le libelle en question a pour titre *Le Branle-Mazarin, dansé au souper de quelques de ce parti là chez M. Renard, où monsieur Beaufort donna le bal*, Paris, 1649, Moreau 605 (voir l'analyse de Christian JOUHAUD, *La Fronde des mots...*, *op. cit.*, p. 113-115).

¹⁷ Cette affaire opposant les condéens et les partisans du ministre eut lieu le 18 juin 1649 et inspira de nombreuses mazarinades : *La nappe renversée chez Renard, en vers burlesque* (Moreau 2525) ; *Le grand Gerzay battu ou la canne de Monsieur de Beaufort au festin de renard aux Tuileries* (Moreau 1510) ; *La Soupe frondée* (Moreau 3704) ; *Relation de ce qui s'est passé aux Tuileries entre Monseigneur le duc de Beaufort et autres seigneurs* (Moreau 3123) ; *Le combat généreux de*

lecteurs du XXI^e siècle, ils demeurent souvent énigmatiques. Retz explique par exemple qu'il ne serait pas juste qu'il oubliât « l'original de la fameuse chanson, il y a trois points dans cette affaire¹⁸ » sans donner plus d'explication. L'on devine sans peine qu'il ne s'agit pas d'une apologie mais l'on apprécie mieux l'ironie retzienne en sachant que les *Trois points* épinglent la piètre éloquence de Beaufort¹⁹ qui annonce un discours en trois parties et s'arrête à deux. Les notes éditoriales ont donc ici leur rôle à jouer. Ceci nous conduit à nous interroger sur l'usage des mazarinades dans le paratexte.

LES MAZARINADES DANS LA PRATIQUE ÉDITORIALE DES MÉMOIRES

L'hétérogénéité protéiforme des mazarinades, la diversité de leurs enjeux et de leur source, la variété de leur stratégie de persuasion, tout cela conduit les éditeurs à les utiliser avec une grande souplesse²⁰. Les libelles de la Fronde sont aussi bien des documents d'autorité utilisés pour étayer ou contredire le discours du mémorialiste, que des pièces ludiques et anecdotiques servant à séduire et distraire le lecteur. Nous voulons montrer qu'entre ces deux utilisations très opposées se trouve tout un jeu de pratiques ambivalentes. Pour cela nous examinerons tout d'abord la composition d'un ouvrage historique incluant des libelles, puis quelques notes infrapaginales tirées de Mémoires de la Fronde.

Les mazarinades comme contrepoint aux Mémoires

Les rééditions de mazarinades opérées après le temps de l'action transforment le statut de ces textes. Certes l'esprit de la polémique demeure lisible mais sa portée est autre car les événements et parfois les acteurs appartiennent au passé. Pour illustrer ce changement de statut ainsi que la manière d'utiliser les libelles

monseigneur le duc de Beaufort, pour l'honneur du Roi et de Messieurs de Paris (Moreau 714) ; *La déroute des cabalistes au jardin de Renard...* L'épisode est également mentionné dans les Mémoires de Guy Joly (dans *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France...*, 3^e série, t. 3, 1838, p. 23), de Montglat (*ibid.*, t. 5, p. 218), d'Omer Talon (dans *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, éd. Petitot et Monmerqué, Paris, 1928, t. 61, t. 2, p. 473-477), de Motteville (dans *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France...*, t. 10, 1838, p. 279-280).

¹⁸ *Mémoires du cardinal de Retz...*, *op. cit.*, p. 569.

¹⁹ Dans les *Trois points*, le chansonnier Blot ridiculise Beaufort venu expliquer sa position politique lors de la séance du Parlement du 30 décembre 1650.

²⁰ Voir notamment les articles de C. JOUHAUD et de C. BLANQUIE dans *Eidolon*, n° 116 (« Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises », éd. Myriam Tsimbidy), Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2015.

pour servir un discours historique, il convient de s'intéresser aux *Mémoires* de La Rochefoucauld publiés en 1661 sous la fausse enseigne de Christophe Van Dyck à Cologne. Ce titre fonctionne comme une *captatio* car il ne désigne pas les *Mémoires* de La Rochefoucauld tels que nous les connaissons mais un corpus de cinq textes écrits par des auteurs différents. Cet ensemble, qualifié par l'éditeur de « recueil²¹ », est composé de la version dite de la première série du récit du duc qui n'a pas encore publié ses *Maximes*, d'un passage composé par Vineuil sur les guerres de Paris, des *Mémoires* de la Châtre, d'une lettre et d'une mazarinade intitulée *Les Articles dont M. le duc d'Orléans et Monsieur le prince étaient convenus*²². La volonté de l'associer au récit mémoriel est très claire, l'éditeur faute de temps n'a pu le faire lors de la première édition et il prend soin de l'expliquer au lecteur qui doit lire les articles « ensuite des premiers *Mémoires* », c'est-à-dire après ceux de La Rochefoucauld²³. Amelot de la Houssaie, éditeur de la version dite de la deuxième série (1689), réunit le même ensemble sous le titre de *Mémoires de la minorité* et y ajoute le *Manifeste de Monsieur le prince de Condé contenant les véritables raisons de sa sortie de Paris le 6 juillet 1651*²⁴, qui est un libelle qui a été diffusé dans Paris. L'admiration de l'érudit Jacques Bernard témoigne de l'effet produit sur les lecteurs en 1688 : « il serait difficile de trouver de meilleurs morceaux d'histoire que ceux que l'on donne au public dans ce recueil²⁵. »

Deux mazarinades font donc partie de ces « morceaux d'histoire » ; et toutes deux interagissent sur le récit de La Rochefoucauld, elles entrent ainsi dans une mise en scène, une orchestration textuelle dont le sens et la portée restent à découvrir. Le lecteur retrouve dans un premier temps les liens diégétiques qui unissent mazarinades et *Mémoires* puis apprécie les écarts, en constatant la variabilité de leur rapport car, dans le premier cas, c'est le récit mémoriel qui a le statut de discours de vérité, et dans le second, c'est la mazarinade.

Prenons la pièce intitulée *Les Articles* qui reproduisent les termes du traité d'union entre le duc d'Orléans et Condé pour expulser le ministre Mazarin et qui ont été publiés, comme nous l'avons dit, dès la 1^{re} version de 1661. Datés du 24 janvier 1652²⁶, ils restent vagues, ils rappellent le dévouement désintéressé

²¹ *Mémoires de La Rochefoucauld*, Cologne, Van Dyck [1^{re} série, 2^e éd.], 1663, Avis au lecteur n. p.

²² Moreau 424.

²³ Dès la première réédition, les articles sont intégrés à leur place.

²⁴ Cette dernière est intercalée entre le *Supplément aux relations des guerres de Paris et de Guyenne et l'Apologie de monsieur le duc de Beaufort contre la Cour, la noblesse, le peuple de Saint-Evremond (Mémoires de la minorité)*, Villefranche, Jean de Paul, 1689, p. 385).

²⁵ Jacques BERNARD, dans *Nouvelles de la République des Lettres*, 1688, t. 12, p. 72.

²⁶ L'union entre le prince et le duc d'Orléans est motivée par le retour de Mazarin qui vient d'être rappelé par le roi, et est en train de rejoindre la cour à Poitiers.

du prince et du duc qui n'exigent pour eux-mêmes et leurs créatures aucun « nouveaux établissements », et ne souhaitent que d'être rétablis dans les anciens.

En reproduisant les 27 points de l'instruction de Condé envoyés au ministre quelques semaines plus tard (avril 1652), les *Mémoires* démasquent la manœuvre politique des *Articles* ainsi que le retournement du prince. Ce dernier s'était en effet engagé à « ne point poser les armes », et à « ne s'entendre directement ou indirectement à aucun accommodement [avec la cour]²⁷ » avant d'avoir obtenu l'expulsion de Mazarin. Les articles du libelle, outre le fait qu'ils énoncent une promesse non tenue comme nous allons le voir, restent vagues quant à l'application de cet accord : l'on promet par exemple d'accepter « tous les expédients raisonnables²⁸ » et de contribuer aux « satisfactions justes et raisonnables de tous ceux qui sont présentement engagés dans la cause commune²⁹ ». La précision anatomique de La Rochefoucauld révèle les coulisses des tractations politiques. L'article le concernant donne par exemple le montant de la compensation exigée : « qu'on accorde /au duc/ à M. de La Rochefoucauld le brevet qu'il demande, écrit le mémorialiste, pareil à celui de MM. de Bouillon et de Guéméné pour le rang de leurs maisons, et six-vingt mille écus, pour traiter du gouvernement de Saintonge et d'Angoumois, si on le veut rendre, ou de tel autre qu'il voudra³⁰ ».

Le récit mémoriel dévoile encore la fragilité des belles proclamations puisque l'expulsion de Mazarin, tout en restant une clause indispensable, se trouve modalisée. Tout d'abord, l'article 2 exprime non plus un ordre mais un souhait : « on souhaite que M. le cardinal Mazarin sorte présentement du royaume, et qu'il aille à Bouillon », ensuite, la narration, deux pages plus loin, révèle les coulisses des accords puisque « on promet [...] de consentir de bonne foi à tous les avantages de M. le cardinal Mazarin [...] et à son retour même dans trois mois³¹ ».

En 1661, le discours éditorial associant *Mémoires* et libelle dénonce en quelque sorte la fausseté du discours condéen de 1652, en le dupliquant. On peut se demander pourquoi l'éditeur a fait ce choix. Sur le plan du contextuel, il est clair que Condé en 1661 est loin d'avoir retrouvé son prestige : le vainqueur de Rocroi a rejoint le camp espagnol et a combattu la France d'octobre 1652 au 7 novembre 1659, date du traité de la paix des Pyrénées, il est certes amnistié du crime de lèse-majesté mais le roi n'est pas prêt à lui confier ses troupes. La réputation de Condé n'est pas sans tache.

²⁷ *Mémoires de la minorité* [2^e série]..., *op. cit.*, p. 423-424.

²⁸ *Ibid.*, p. 424.

²⁹ *Ibid.*, p. 427.

³⁰ LA ROCHEFOUCAULD, *Mémoires*, éd. Jean Lafond, Paris, Gallimard, 2006, p. 234.

³¹ *Ibid.*, p. 233 et 235.

Pour le *Manifeste de Monsieur le prince de Condé contenant les véritables raisons de sa sortie de Paris le 6 juillet 1651*³² introduit en 1689, les données sont différentes: en décembre 1686, Condé est mort en héros des armées de Louis XIV. Et l'éditeur d'insérer une mazarinade qui corrige les critiques du mémorialiste. Le *Manifeste* de Du Bos renvoie en effet au passage dans lequel La Rochefoucauld récapitule les justifications relativement maladroites de Condé. Ce dernier explique en effet au maréchal de Gramont, chargé d'en informer la cour, qu'il a fui la capitale pour des raisons de sécurité personnelle: « son innocence ne le protégeant pas comme le prouvait son récent emprisonnement en janvier 1650³³ ». Le *Manifeste* offre un autre point de vue, Condé se pose comme le sauveur de l'État: s'il a fui le 6 juillet, ce n'est pas pour se sauver lui-même mais pour épargner à la capitale une nouvelle guerre civile³⁴...

Ainsi la logique de cette pratique de l'insertion à l'intérieur du recueil repose-t-elle moins sur la valeur aléthique des textes que sur leur recontextualisation. La mazarinade introduite en 1661 dénonce un discours de propagande et présuppose que les Mémoires, parce qu'ils sont précis, dévoilent la vérité: les motivations des condéens étaient dictées par l'intérêt et l'ambition. Le *Manifeste* ajouté dans le recueil de 1689 corrige cette explication afin de contribuer à la célébration de Condé et ce, dans la continuité des éloges funèbres de 1686. Le discours apologétique de 1651 sert plus de 35 ans plus tard le discours d'Amelot de la Houssaie. Les mazarinades insérées dans le recueil se chargent donc d'une nouvelle pertinence qui renvoie à une autre historicité, celle de leur réception et de leur utilisation.

Ces dernières ne cessent d'évoluer. Au début du XIX^e siècle, l'engouement du public et la volonté de cultiver la mémoire historique ayant contribué à la naissance du phénomène de collections de Mémoires³⁵, les paratextes ont été reconsidérés et tous les libelles éclairant les mémoires supprimés. Petitot

³² Roi majeur le 7 sept. 1651.

³³ « Monsieur le Prince lui répondit devant tout le monde que bien que le cardinal Mazarin fût éloigné de la cour, et que MM. Servien, Le Tellier, et de Lionne se fussent retirés par ordre de la Reine, l'esprit et les maximes du Cardinal y régnaient encore; et qu'ayant souffert une si rude et si injuste prison, il avait éprouvé que son innocence ne suffisait pas pour établir sa sûreté; qu'il espérait de la trouver dans sa retraite, où il conserverait les mêmes sentiments qu'il avait fait paraître tant de fois pour le bien de l'État et pour la gloire du Roi. Le maréchal de Gramont fut surpris et piqué de ce discours » (*Mémoires* de La Rochefoucauld [livre IV, 1651]... *op. cit.*, p. 176).

³⁴ L'impudence de ses ennemis l'ayant obligé, déclare le prince, « de me mettre à l'abri de leurs menées, en me retirant promptement du milieu même de leur embûches, pour ne laisser point retomber la France dans un second abîme de désolation » (Moreau 2372, p. 8).

³⁵ Voir Damien ZANONE, *Écrire son temps, les Mémoires en France de 1815 à 1848*, Lyon, PUL, Lyon, 2006, p. 21-32.

et Monmerqué en 1826 puis Michaud et Poujoulat en 1838 ont publié uniquement le récit de La Rochefoucauld³⁶. Les mazarinades semblaient être définitivement écartées de l'écriture de l'histoire. Pourtant près de cinquante ans plus tard, elles réapparaissent en force sous forme de notes infrapaginales dans l'édition des *Mémoires* de La Rochefoucauld publiée par Gourdault en 1874³⁷. Ce ne sont certes ni les mêmes textes, ni les mêmes modalités d'utilisation mais les libelles retrouvent une place de choix sur le plan éditorial.

Les Mazarinades en notes

Pour expliquer ce phénomène, il convient de prendre en compte l'influence des travaux bibliographiques et éditoriaux de Célestin Moreau³⁸ publiés entre 1850 et 1860. Grâce à une entreprise d'inventaire systématique, les mazarinades sont devenues des références consultables et donc utilisables. L'une des conséquences les plus immédiates reste les éditions des mémoires de la Fronde réalisées par Moreau. En annotant les mémoires de Madame de La Guette, d'Henri de Campion, de Tavannes, du marquis de Chouppes, et du duc de Navailles, il initie une pratique qui est adoptée notamment par Chantelauze qui édite l'œuvre du cardinal de Retz en 1872, et par Gourdault qui publie, comme nous l'avons dit, La Rochefoucauld en 1874. L'influence de cette technique d'annotation demeure car l'on retrouve dans les éditions ultérieures des mémoires du XVII^e siècle des références aux mazarinades (je renvoie par exemple au travail éditorial sur les *Mémoires* du cardinal de Retz de Michel Pernot et de Marie Thérèse Hipp en 1984, ou encore à celui de Jacques Delon en 2015). Cette pratique résulte de choix personnels conditionnés par un jeu de représentations, d'interdiction et de permission, d'adhésion et de rejet qui serait à étudier. Moreau par exemple parlant de La Rivière, un conseiller qui a été rabroué par le duc d'Orléans, signale un libelle intitulé *La Rivière à sec au cœur de l'hiver pendant les plus grandes pluies* et commente : « ce n'est pas le plus mauvais calembour de la Fronde³⁹. » Alors qu'il établit une biographie de Guitault, il qualifie d'infâme le *Jeu de dames que M. le prince de Condé joue avec M. Guitault*⁴⁰, attirant l'attention sur un libelle qu'il faudrait, si l'on suit le

³⁶ *Mémoires de La Rochefoucauld*, dans *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France...*, op. cit., 2^e série, t. 51, 1826; *Nouvelle collection des Mémoires pour servir l'histoire de France...*, op. cit., 3^e série, t. 5, 1838.

³⁷ *Œuvres de La Rochefoucauld*, éd. Gourdault, Paris, Hachette, 1874.

³⁸ La *Bibliographie des Mazarinades* est publiée entre 1850 et 1852; son *Choix de Mazarinades*, un an plus tard. Ces ouvrages offrent une vision synthétique du corpus et mettent à disposition quelques pièces. Moreau a également édité entre 1656 et 1661 les *Mémoires* de Madame de La Guette, d'Henri de Campion, de Tavannes, du marquis de Chouppes, et du duc de Navailles.

³⁹ *Mémoires de Jacques de Saulx comte de Tavannes*, éd. C. Moreau, Paris, P. Jannet, 1858, p. 22, n. 1.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 28, n. 3.

point de vue de l'éditeur, oublier. Les prismes idéologiques, esthétiques, jouent donc un rôle dans les sélections opérées. Les éditeurs signalent rarement les libelles injurieux mais lorsqu'ils le font, il s'agit essentiellement de textes qui font consensus et qui entrent finalement dans une culture de la Fronde. Prenons *La Custode de la reine*, qui est un témoignage grossier de ce que voit le rideau du lit royal, elle est citée en note dans les éditions des *Mémoires* de Retz alors que ce dernier ne parle que très généralement des pamphlets « qui se faisaient contre la reine⁴¹ » en 1649. Chantelauze sélectionne ce pamphlet parce qu'il le considère comme « le plus sanglant de tous » ; au XX^e siècle, Marie Thérèse Hipp et Michel Pernot reprennent la référence et en donnent le premier vers : « Peuple, n'en doutez plus, il est vrai qu'il la baise⁴². » Il est piquant de noter que le texte cité est transformé car la version originelle de l'incipit est encore plus crue⁴³. Enfin, Jacques Delon en 2015 tout en supprimant la citation relève la « charge grossière » du pamphlet⁴⁴ qui est devenu au cours des rééditions une référence incontournable.

La construction d'un consensus culturel est discrètement à l'œuvre lorsque la mazarinade est donnée comme une référence par l'éditeur. La mazarinade devient document incontestable, lorsque ses modes d'utilisation en font un espace de vérification et d'interprétation.

Nombre de mazarinades dont le titre annonce un récit ou une « relation véritable de tout ce qui s'est fait et passé » dans telle bataille ou telle assemblée deviennent des références historiographiques. Elles construisent ou valident une chronologie des batailles⁴⁵ et des prises de place forte, elles confirment une information sur les conditions de vie, rendent compte de l'atmosphère de la capitale, etc. Elles sont citées isolément, données en note et sans commentaire lorsqu'elles confirment la narration⁴⁶ ou accompagnées d'explication dans le cas contraire⁴⁷.

⁴¹ *Mémoires de Retz...*, *op. cit.*, p. 434.

⁴² *Ibid.*, p. 1416.

⁴³ « Peuple, n'en doutez plus, il est vrai qu'il la fout » (*La custode de la reine*, 1649, p. 3).

⁴⁴ Jacques DELON, *Mémoires du cardinal de Retz*, Paris, Champion, 2015, p. 688.

⁴⁵ *Mémoires de Tavannes...*, *op. cit.*, p. 44, p. 117, n. 1 ; *Mémoires du marquis de Chouppes, suivis des Mémoires du duc de Navailles et de la Valette*, éd. C. Moreau, Paris, J. Techener, 1861, p. 168, n. 2.

⁴⁶ Tavannes rapporte par exemple l'arrivée de M^{lle} de Montpensier à Orléans ; la note de Moreau renvoie sans aucun commentaire au *Récit véritable de ce qui s'est passé à l'entrée de Mademoiselle dans la ville d'Orléans, avec la résolution qui a été prise touchant l'arrivée du garde des sceaux et du conseil envoyé par le roi dans ladite ville, donné au public par le commandement de Son Altesse Royale*, Paris, veuve Jean Guillemot, 1652 (*Mémoires de Tavannes...*, *op. cit.*, p. 117, n. 1).

⁴⁷ Moreau signale ainsi que le duc de Rohan se rendit le 26 février et relève que Tavannes se trompe sur la date du rassemblement de l'armée royale qu'il situe en mars, l'éditeur mentionne ensuite pour confirmer sa chronologie *La Réduction de la ville et château d'Angers en l'obéissance du roi, avec*

Cette utilisation documentaire est aisément repérable, plus délicate, me semble-t-il, reste celle qui se sert des libelles pour éclairer une vision ou une interprétation de l'histoire. On s'intéressera ici aux phénomènes de groupement afin de montrer comment l'éditeur, en réunissant plusieurs mazarinades dans une même note, construit un discours d'autorité en imposant une vision réactualisée de la Fronde. Deux exemples étayeront ce propos. Le premier est tiré des *Mémoires de La Rochefoucauld* édités par Gourdault. Le duc explique que la paix conclue le 1^{er} avril 1649 laisse « le parlement et le peuple épuisés par tant de dépenses mal employées ». Gourdault, afin d'illustrer cet accablement, ne cite pas moins de cinq mazarinades⁴⁸. Tout d'abord *Le Hazard de la blanque*⁴⁹ renversé et la consolation des marchands forains⁵⁰ qui rend « le mieux l'état moral de la ville » et l'éditeur cite un passage comparant le blocus à une pièce de théâtre : « Mais certes, bien que cette comédie soit agréable aux uns, elle est pourtant ennuyeuse aux autres, parce qu'elle dure trop longtemps, et que l'on y laisse brûler la chandelle par les deux bouts, et que l'on fait payer double, bien que l'on ne soit placé qu'au parterre. » L'on trouve la même lassitude, ajoute Gourdault, dans la pièce intitulée : *Sur la conférence de Ruel en mars, vers burlesques du sieur S.* (Scarron), et il en cite les premiers vers : « Ma foi, nous en avons dans l'aile. / Les Frondeurs nous la baillent belle. / Male peste de l'Union ! / Le bled ne vient plus qu'en charrette. » Il renvoie ensuite « le lecteur curieux » aux *Triolets du temps*⁵¹ puis au *Courrier burlesque de la guerre de Paris*⁵², et enfin aux *Contents et les Mécontents sur le sujet du temps*⁵³. Cette constellation paratextuelle composée de plus de quatre-vingt-dix pages de vers burlesques ou de textes en prose construit une représentation ludique du climat parisien pendant le blocus et contribue à conforter une représentation ludique de la Fronde peinte brillamment par Michelet : « La Fronde est réputée, non sans cause, pour une des périodes les plus amusantes de l'histoire de France, les plus divertissantes, celle où brille d'un inexprimable comique la vivacité légère et spirituelle du caractère national⁵⁴ ». Mais ce tableau de la Fronde n'est pas celui du mémorialiste, il correspond à un horizon d'attente lectoral.

les articles de sa capitulation faite le 26 février 1652, Paris, Salomon de La Fosse, 1652 (*Mémoires de Tavannes...*, *op. cit.*, p. 110, n. 1).

⁴⁸ *Œuvres de La Rochefoucauld...*, *op. cit.*, p. 128-129, n. 5. Toutes les références de ce paragraphe renvoient à ces pages.

⁴⁹ La blanque désigne un billet de loterie blanc, donc perdant.

⁵⁰ Ce libelle (Moreau 1619) est publié dans les *Variétés historiques et littéraires*, éd. Édouard Fournier, t. 2, p. 325-331.

⁵¹ Moreau 3859.

⁵² Le *Courrier burlesque de la guerre de Paris* comprend deux libelles de 32 p. et 36 p. (Moreau 814 et 815).

⁵³ Moreau 782.

⁵⁴ Certes l'historien ne peint ce tableau que pour créer un contraste pathétique avec les libelles décrivant des enfants orphelins errant dans les campagnes, des paysans affamés, des corps sans

Nous retrouvons cette même pratique de la constellation pour un autre effet cette fois-ci dans notre deuxième exemple tiré des *Mémoires* de Tavannes. Selon ce dernier, Condé, pendant la première Fronde, a refusé d'écouter les offres du parlement. Moreau nuance cette affirmation en signalant que les frondeurs « l'accusaient de n'avoir pris le parti de la cour qu'après avoir vu qu'il y aurait plus d'avantages⁵⁵ » puis il mentionne pour justifier ce point de vue quatre mazarinades : les trois premières sont anti-condéennes, la dernière, dont seul le titre est donné, défend le prince. La place et le volume accordés aux voix des adversaires du Grand Condé sont déjà, semble-t-il, très significatifs d'une prise de position, et la virulence des citations conforte cette impression.

L'éditeur donne tout d'abord à lire le portrait du prince brossé dans les *Visages qui se démontent en la cour italienne et espagnole*⁵⁶ : il « Veut avoir toujours son compte, / En visage qui se démonte. / Tantôt turc ou luthérien, / Tantôt chrétien, tantôt payen ». Il y ajoute deux formules : « Le prince de Condé prend tout » et « qui ne fait que pour soi, ne mérite pas de remerciements », extraites respectivement des libelles *Le tout en tout du temps* et le *Visage de la cour*⁵⁷ pour terminer par *Le politique du temps*⁵⁸ illustrant selon Moreau le point de vue de Condé qui y est décrit comme le soutien de la régence.

Aucun de ces exemples n'est en soi significatif mais le regroupement leur donne force de preuve. La sélection de mazarinades conduit donc ici à prendre ses distances avec le récit mémoriel et à imposer le point de vue de l'éditeur qui dénigre le vainqueur de Rocroi. Le regroupement lisse également l'historicité de ces textes qui entrent dans des constellations événementielles et des stratégies polémiques très différentes : *Le politique du temps* de 1648 est écrit alors que Condé est à Saint-Germain avec la cour dont il défend les intérêts, *Le visage de la cour*, publié en 1652, décrit celui qui est en train de s'allier avec l'Espagne et dont les exigences de 1650 avaient justifié un emprisonnement de plus d'une année. Le jugement du critique se veut surplombant mais sur le plan du commentaire du récit mémoriel il pose une anachronie, un effet proleptique car il anticipe sur la trahison de Condé⁵⁹. La sélection laisse ainsi transparaître les positions politiques de Moreau qui était un fervent légitimiste. À travers les libelles de la Fronde, il dénonce dans l'absolu tous ceux qui ont abandonné la cour afin

sépulture (Jules MICHELET, *Richelieu et la Fronde, Histoire du XVII^e siècle*, Paris, Chamerot, 1858, p. 350).

⁵⁵ *Mémoires de Tavannes...*, *op. cit.*, p. 4-5, n. 2.

⁵⁶ Moreau 4035.

⁵⁷ Moreau 3789 et 4033.

⁵⁸ Moreau 2812.

⁵⁹ Certes se pose ici le problème du temps de l'écriture des Mémoires, Tavannes écrit-il après coup ou a-t-il tenu une sorte de journal qu'il réécrit ? Le mémorialiste n'utilise en tout cas aucun effet proleptique et reste dans la chronologie de l'histoire.

d'exalter ses défenseurs. L'ample note consacrée à décrire l'émotion de Paris au retour du roi dans sa ville après la paix de Compiègne en témoigne. L'éditeur relève l'existence de tout un réseau de textes intitulés *Gémissements*, *Lamentations*, *Vœux*, *Souhais* et *Soupirs*, et sélectionne quatre vers du *Vœu des Parisiens à la Vierge pour le retour de Leurs Majestés dans leur bonne ville de Paris* : « Comme des bienheureux la joie en paradis / Est la vision de Dieu, de même dans Paris / L'allégresse et la joie du peuple parisien / Est voir le roi, la reine, au soir et au matin. » La poésie n'en est pas irréprochable, explique-t-il, mais quelle ardeur, ou plutôt quelle hardiesse de sentiments⁶⁰ ! ».

Cet exemple de réactualisation personnelle des mazarinades montre toutes les virtualités de ces textes qui attendent d'une part d'être relus à l'aune de nos « pertinences actuelles⁶¹ » et qui, d'autre part, peuvent être observés à travers les prismes éditoriaux qui marquent l'histoire de leur réception.

Je conclurai contrairement à Beaufort vraiment sur trois points. Tout d'abord, le rapport entre les mazarinades et les mémoires renvoie toujours à la nature ambivalente, à l'hybridité de ces textes. Selon le point de vue adopté, la sélection, qu'elle soit faite par le mémorialiste ou l'éditeur de texte, utilise les libelles tantôt comme sources d'informations factuelles qui valident ou corrigent le récit, tantôt comme des témoignages révélant par exemple l'état du climat politique, ou dévoilant la complexité des motivations des acteurs. Ensuite, ces utilisations révèlent que les mazarinades constituent un véritable réservoir d'exemples et de preuves, dans lequel chacun peut trouver ce qu'il cherche. Nous avons montré que l'opération éditoriale⁶² témoigne de préjugés esthétique et idéologique. En ce sens, les mazarinades participent à une histoire de la réception dans laquelle la construction et l'utilisation des corpus de documents jouent un grand rôle.

Enfin l'influence des travaux bibliographiques de Moreau qui ont modifié les pratiques éditoriales des Mémoires de la Fronde, laisse présager celle des entreprises de numérisation, telles celles menés par Patrick Rebollar et Tadako Ichimaru à partir des fonds de la bibliothèque de l'université de Tokyo. L'on ne peut certes encore mesurer cette influence mais elle enrichira sans aucun doute les éditions critiques, ainsi que les représentations d'un siècle finalement si peu classique.

⁶⁰ *Mémoires de Tavannes...*, *op. cit.*, p. 4-5, n. 2.

⁶¹ Expression empruntée à Yves CITTON qui parle de texte littéraire (*Lire, interpréter, actualiser. Pour quoi les études littéraires?*, Paris, Éditions Amsterdam, 2007 p. 26).

⁶² Nous pastichons ici le principe de l'opération historique décrit par Certeau qui décrit un rapport entre une place et une procédure c'est-à-dire un lieu social et des pratiques scientifiques (cf. M. de CERTEAU, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 36). Dans notre cas, l'on pourrait parler de pratiques éditoriales qui se situent globalement entre une volonté de « vulgarisation » qui consiste à atteindre le plus grand nombre de lecteurs, en « satisfaisant sa curiosité par des anecdotes piquantes et en faisant œuvre d'histoire. »